

Réunion du Comité de gouvernance de la Convention citoyenne Fin de vie  
RELEVÉ DE DECISIONS N° 18 – Lundi 13 février 2023

**Présidence de Madame  
Claire THOURY**

**Membres présents :** Fanny ARAV, Michel CHASSANG, Jean-Pierre CABROL, Jean-François DELFRAISSY, Cynthia FLEURY, Hélène LANDEMORE, Giovanna MARSICO, Sandrine RUI, Mathieu SANCHEZ, François STASSE.

**Membres excusés :** Benoit GARCIA, Jacques LANDRIOT, Kenza OCCANSEY.

Invités participants : Bernard REBER, garant et Marjan EHSASSI, garante.

Le Comité de gouvernance de la Convention citoyenne Fin de vie s'est réuni, lundi 13 février, sous la présidence de Mme Claire THOURY et a arrêté les décisions suivantes à l'issue des débats entre les membres présents :

#### VALIDATION DEFINITIVE DU RELEVÉ DE DECISIONS

Le Comité de gouvernance a adopté le relevé de décision du 9 février 2023, pour publication sur le site internet du Conseil économique, social et environnemental (CESE) et sur le site internet de Convention citoyenne sur la fin de vie (<https://conventioncitoyennesurlafindevie.lecese.fr>).

#### PRESENTATION DU PLAN DÉTAILLÉ DU LIVRABLE

Le collectif d'animation a présenté, sur invitation du Comité de gouvernance, un projet de plan détaillé du livrable, établi sur la base des travaux des conventionnels.

Ce premier projet a été remanié par le sous-groupe du Comité de gouvernance dédié au socle documentaire, qui en a proposé une version amendée, dans un souci de lisibilité et de pédagogie. Il propose de mettre plus en évidence les points de consensus reconnus, comme le renforcement des soins palliatifs, avant d'instruire, dans un second temps, les points de débat.

Le Comité de gouvernance décide de transmettre le plan détaillé aux citoyennes et citoyens de la Convention par mail avant le début de la session 6, afin qu'ils puissent en prendre connaissance..

### PRESENTATION DU DEROULE FINALISE DE LA SESSION 6

Les membres du Comité de gouvernance ont revu, en compagnie du collectif d'animation, le déroulé synthétique finalisé de la session 6 de la Convention.

Le collectif d'animation a intégré, à la demande du Comité de gouvernance, un temps de travail sur la forme du document final, le vendredi dans l'après-midi, pour l'ensemble des conventionnels.

### ECHANGES SUR LES MODALITES DE VOTE POUR LA SESSION 6

Le collectif d'animation a présenté, sur invitation du Comité de gouvernance, les modalités de vote envisagées pour la 6<sup>ème</sup> session de la Convention. Il propose d'instituer deux temps de vote ce week-end :

- Le samedi à 18h, en hémicycle, après une séquence de restitution des travaux sur l'orientation de réponse à la question « qu'il en soit », dans le but de valider les propositions les plus consensuelles et de structurer la première partie du livrable.
- Le dimanche à 12h, en hémicycle, sur les orientations de réponse à la question de la Première Ministre.

La proposition est validée par le Comité de gouvernance, qui réaffirme, à cette occasion, son attachement à la clarté du dispositif global et à la bonne information des citoyens en amont.

### ECHANGES SUR LA QUESTION DE L'OUVERTURE A LA PRESSE ET AU GRAND PUBLIC DES SEQUENCES DE LA CONVENTION

Les membres du Comité de gouvernance ont débattu de la question de l'ouverture à la presse et au grand public des séquences de la Convention.

Le Comité de gouvernance est conscient des enjeux de transparence et de redevabilité qui lui incombent, au titre de la Convention ; aussi, il décide d'ouvrir les temps de plénière, en hémicycle, à la presse et à la retransmission en direct, à ce stade des travaux. Il décide également d'ouvrir les temps en groupe de travail aux rédacteurs exclusivement.

### PROPOSITION DE GLOSSAIRE DE LA FIN DE VIE

Le sous-groupe du Comité de gouvernance dédié au socle documentaire a présenté aux membres un projet de glossaire de la fin de vie, à destination des conventionnels.